ENDER LORRAINE

N°7 MARS 2018

Le bulletin du Conseil régional de l'Ordre des pédicures-podologues



Cathédrale de METZ Fotolia@kleine-@nja

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Ainsi que vous avez pu en prendre connaissance à la lecture de la revue Repères n° 38, la réforme territoriale concerne également notre institution ordinale et oblige au renouvellement total des Conseils de l'Ordre.

Les CROPP Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine « fusionnent » pour former le CROPP Grand Est ; cette nouvelle entité ordinale sera effective le 21 juin 2018.

Le siège du CROPP Grand Est a été fixé par délibération du Conseil National à Châlons-en-Champagne, malgré les avis contraires et argumentés des CROPP Alsace et Lorraine, lesquels ont déposé un recours au Tribunal administratif de Paris contre cette décision arbitraire, non motivée et discriminante pour les professionnels alsaciens et lorrains du fait de l'éloignement géographique ; le dossier a été renvoyé au Conseil d'État où l'instruction suit son cours...

Quoiqu'il en soit, vous aurez à élire le 17 mai prochain les conseillers du CROPP Grand Est; indépendamment du résultat des élections, les conseillers sortants du CROPP Lorraine, titulaires et suppléants, vous remercient pour la confiance que vous leur avez accordée.

Je ne saurai conclure sans remercier également Madame PORTIER Nathalie, secrétaire du CROPP Lorraine depuis février 2007, qui pour des raisons géographiques évidentes ne pourra pas faire partie du personnel de la nouvelle entité, pour son dévouement à la cause du CROPP, sa gentillesse et sa disponibilité pour les professionnels.

Bien confraternellement,

G. THOREAU Président CROPP Lorraine

¹ Éditorial

2 Bilan comptable 2016 et budget prévisionnel 2018

2/3 Élections ordinales 2018

4 Mouvements du Tableau



7, rue Clérisseau 57070 METZ Tél. 03 87 36 46 23 contact@lorraine.cropp.fr

Permanences et accueil

Mardi-jeudi-vendredi 8 h 30 - 12 h 30 13 h - 17 h

13 h - 17 h Mercredi

14 h - 18 h

Secrétaire administrative : Nathalie PORTIER

Éditeur : CROPP Lorraine Directeur de la publication : Gérard THOREAU

Rédacteurs : Cindy EHRING Gérard HESTIN, Isabelle SCHMIT, Gérard THOREAU

Gerard Indread

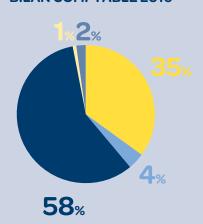
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2018 Tirage : 350 exemplaires

ISSN 1961-7283

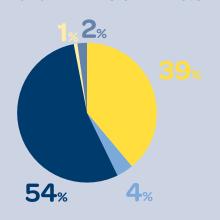
COMPTES PREVISIONNEL 2018

	Réel 2016	Dépenses Prévisionnelles 2018
Subventions reçues	66006€	?
Quotités	-	
Facturation ONPP - CROPP	1041€	
Produits financiers et autres	926€	
Total Encaissements	926€	
Achats ONPP - CROPP	120€	60€
Électricité et gaz	398€	200€
Fournitures d'entretien et petits & équipements	716€	360€
Fournitures de bureau	435€	220€
Locations immobilières + Charges locatives	5910€	3000€
Locations diverses	91€	50€
Entretien et réparations	1362€	0€
Maintenance + Documentations et abonnements	1030€	750€
Indemnités élus	8 601€	4500€
Rémunérations intermédiaires honoraires	767€	3000€
Annonces insertions (Pages Jaunes)		0€
Publications	364€	750€
Divers	181€	100€
Déplacements SNCF + voiture péage hôt	2003€	1100€
Missions réceptions restaurants	201€	500€
Frais postaux	526€	600€
Téléphonie	1021€	650€
Total Autres Achats et Charges Externes	23 727 €	15 840 €
Taxe sur les salaires	2790€	1500€
Formation professionnelle continue	168€	168€
Taxes foncières, habitation, ordures ménagères		
Total Impots et Taxes	2957€	1668€
Rémunération du personnel	27181€	15 000€
Charges sociales	12168€	7000€
Total Charges de Personnel	39 349 €	22 000 €
Dotations aux amortissements	950€	500€
Total Provisions	950 €	500 €
Charges exceptionnelles	70€ 1465€	50€
Produits exceptionnels	1465€ 5€	1000€ 5€
Impôts sur les sociétés		
Total Exceptionnel	1390€	1055€
RÉSULTAT	2381€	?

BILAN COMPTABLE 2016



BUDGET PRÉVISIONNEL 2018



Élections ordinales 2018

Mobilisez-vous en votant et pourquoi pas en étant candidat?

En 2018, l'Ordre des pédicures-podologues s'apprête à vivre une réorganisation totale de ses instances. En application de plusieurs textes législatifs et réglementaires dont les Ordonnances de 2017 sur les professions de santé, notre institution va connaitre une nouvelle carte régionale pour ses conseils régionaux et interrégionaux, le renouvellement total de ses élus ordinaux, un nouveau mode de scrutin respectant la parité et la modification de la composition de ses conseils lesquels comprendront uniquement des conseillers titulaires.



Conformément à la réforme territoriale voulue par le législateur, la région Lorraine est regroupée avec l'Alsace et la Champagne-Ardenne pour former :

la région Grand-Est.

Le jeudi 17 mai 2018, vous voterez pour élire vos nouveaux représentants régionaux, mais c'est également une opportunité pour vous porter candidat et ainsi vous impliquer personnellement dans la vie de votre profession et les missions ordinales.

† † † 1 4/8

En Région Grand-Est, 4 binômes, soit 8 postes de conseillers titulaires, respectant la parité, sont à pourvoir.

Les conseillers ordinaux sont élus pour six ans et renouvelables par moitié tous les trois ans. L'élection portant sur la totalité des membres du conseil régional, un tirage au sort après les élections sera effectué pour déterminer ceux des binômes de candidats dont le mandat viendra à expiration respectivement au terme d'une durée de trois ou six ans.

Pour être éligible

Le pédicure-podologue qui souhaite se porter candidat doit:

- > être inscrit au tableau du conseil régional ou interrégional concerné par l'élection,
- >être inscrit à l'Ordre depuis au moins trois ans, soit avant le 17 mai 2015,
- > ne pas être âgé de plus de 71 ans révolus à la date de clôture de réception des déclarations de candidature (soit la veille de son soixante et onzième anniversaire),
- > être à jour de sa cotisation ordinale,
- > ne doit pas avoir fait l'objet d'une peine disciplinaire (avertissement ou blâme) depuis moins de trois ans, ni avoir été frappé d'une interdiction d'exercer quelle que soit sa durée, assortie ou non d'un sursis, ni être radié du tableau de l'Ordre, auxquels cas la privation d'éligibilité est définitive.
- > être praticien de nationalité française ou ressortissant de l'un des états membres de l'Union européenne ou d'un autre état partie à l'accord sur l'Espace économique européen inscrit à l'Ordre.

Comment se porter candidat?

Grande nouveauté pour ces élections, désormais les candidats doivent se présenter en binômes (un homme et une femme).

Impérativement avant le mardi 17 avril 2018 - 16h, les binômes de candidats doivent adresser leur candidature, revêtue de leurs signatures, par lettre recommandée avec accusé de réception ou la déposer au siège du conseil organisateur des élections pour la région Grand Est, soit à l'adresse suivante:

Conseil régional de l'Ordre des pédicures-podologues Champagne-Ardenne / Région Grand Est

18, rue Jean Jaurès - Boite Postale 10167 51008 Châlons-en-Champagne

Permanences:

lundi de 13h30 à 17h30, mardi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h15 et vendredi de 8h30 à 12h



Toute candidature parvenue après l'expiration de ce délai sera irrecevable.

Déclaration de candidature

Chaque candidat remplit une **déclaration de candidature** dans laquelle il indique :

- son nom, prénom,
- sa date de naissance,
- son adresse,
- ses titres,
- on made d'avaraise
- son mode d'exercice, sa qualification professionnelle
- et, le cas échéant, ses fonctions ordinales ou dans les organismes professionnels, actuelles et, le cas échéant, passées.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur votre site **www.onpp.fr**

Profession de foi

Le binôme de candidats peut produire **une seule profession de foi**. Celle-ci est rédigée en français, présentée sur une seule page de fond blanc, et ne dépassant pas le format 210 x 297 mm, de préférence dactylographiée ou écrite lisiblement au stylo noir. Elle ne peut être consacrée qu'à la présentation des candidats au nom desquels elle est diffusée et à des questions entrant dans le champ de compétence de l'Ordre. Toute profession de foi contenant des propos injurieux ou non conforme sera **refusée mais n'entrainera pas l'irrecevabilité de la candidature**.

Les candidats peuvent présenter:

- soit individuellement leur candidature mais en ce cas le candidat mentionne obligatoirement l'autre candidat avec lequel il se présente au sein d'un même binôme et produit son acceptation, il devra s'assurer que son binôme dépose également dans les temps sa candidature,
- soit (et de préférence) conjointement leur candidature en binôme.



Des modèles de déclarations (individuelle ou conjointe) sont proposés sur demande auprès de votre conseil régional, téléchargeables sur le site internet de l'Ordre **www.onpp.fr**

Pour voter

Les pédicures-podologues de la région recevront dans les 15 jours avant la date d'élection, le matériel de vote accompagné d'une notice explicative. Le vote aura lieu soit par correspondance et dans ce cas les bulletins de vote seront retournés au siège du CROPP organisateur, soit sur place, au siège du conseil régional Champagne-Ardenne entre 11 h et 13h, le 17 mai 2018.

Sont électeurs tous les pédicures-podologues inscrits au tableau de l'Ordre de la région concernée.

Il sera possible de vérifier les inscriptions sur les listes électorales affichées au siège du conseil régional à partir du 16 mars 2018 et y présenter d'éventuelles réclamations.

Le **dépouillement des votes** est public et les professionnels sont invités à y assister.

AGENDA ÉLECTORAL

- > **16 mars** Annonce des élections et affichage de la liste électorale
- 26 mars Date limite de modification de la liste des électeurs inscrits au tableau suite à sa consultation publique avec possibilité de recours jusqu'au 14 mai 2018
- > 17 avril 16h Date limite de réception des candidatures en binôme
- > 27 avril Réception par les électeurs du matériel de vote
- > 17 mai Élections régionales, proclamation des résultats

MOUVEMENTS DU TABLEAU AU 1 MARS 2018

Nouvelles inscriptions

Nom	Prénom	Dép.	Ville	Date
ALARMAGUY	Annabelle	57	THIONVILLE	
BARREAU	Lucile	54	VANDOEUVRE LES NANCY	
BLOUZARD	Caroline	54	TOMBLAINE	
BOULANGER	Jennifer	57	THIONVILLE	
CHAIBEDDRA TANI	Philippe	55	BAR LE DUC	
ENGELMANN	Robin	57	SARREBOURG	
GEHRINGER	Emmanuelle	57	TROIFONTAINES	
GARCIA	Andrea	54	NANCY	
GOUTH	Romain	54	JEZAINVILLE	
GRANDGEORGE	Christine	54	NANCY	
HASSE	Noémie	57	MONTIGNY LES METZ	
HUBER	Sophie	57	MOULINS LES METZ	
JEMPF	Sophie	54	TRIEUX	
LITHFOUS	Anne-Karine	57	METZ	
MIDON	Sébastien	88	LES FORGES	
PETIT	Claire	54	CHAMPENOUX	
ROCH	Marlène	54	DEUXVILLE	
ROUSSEL	Maud	54	BELLEVILLE	
SELASU E. GEHRINGER		57	TROIFONTAINES	
SELARL JUILLET	Arnaud	55	VERDUN	

Transferts en Lorraine

Nom	Prénom	Dép.	Ville	CROPP D'ORIGINE
ADAM	Lucille	88	LA BRESSE	ILE DE France
ANCILLON	Marie	57	HOMBOURT HAUT	ALSACE
BERNIER	Aurélie	88	GOLBEY	POITOU CHARENTES
BORDENAVE MONTESQUIEU	Thomas	88	EPINAL	AQUITAINE
CHARBONNELLE	Paul	54	NANCY	ILE DE France
CORTES	Thomas	57	YUTZ	PICARDIE
DHAINAULT	Marion	55	ANCERVILLE	CHAMPAGNE ARDENNE
DIANCOURT	Etienne	88	MIRECOURT	CENTRE
EECKOUTTE	Grégory	54	NANCY	PAS DE CALAIS
ELCATOT	Anne-Sophie	54	TUCQUENIEUX	ILE DE France
FAURIE	Agnès	54	LONGWY	MIDI PYRENNEES
GONCALVES	Antony	57	ROMBAS	AQUITAINE
GOUBAUD	Marine	57	LE BAN SAINT MARTIN	PAYS DE LA LOIRE
GUEVEL	Maxime	88	SAINT DIE DES VOSGES	BRETAGNE
ISBLED	François	57	SAINT AVOLD	NORD PAS DE CALAIS
KIRSCH	Emmanuel	57	SAINT JULIEN LES METZ	PACA
MARSEILLE	Anne-Sophie	54	ESSEY LES NANCY	HAUTE NORMANDIE
MELLINGER	Thibaut	54	NANCY	ILE DE France
MERCIER	Céline	57	ENCHENBERG	CHAMPAGNE ARDENNE
MICHEL	Romain	54	VANDOEUVRE LES NANCY	BOURGOGNE
MILLET	Mathieu	57	BITCHE	CHAMPAGNE ARDENNE
MOMPER	Marie	57	HOMBOURG HAUT	HAUTE NORMANDIE
MONTIEGE	Tiphaine	57	REMILLY	PAYS DE LA LOIRE
NABORD	Quentin	55	VERDUN	ILE DE France
NIVORE	Willianne	57	COURCELLES CHAUSSY	ILE DE France
OUDICH	Hind	57	FAMECK	ILE DE France
PIDHORZ	Morgane	88	EPINAL	PAYS DE LA LOIRE
POKRZYWA	Caroline	54	NANCY	CENTRE
ROBERT	Valentin	88	GERARDMER	PAYS DE LA LOIRE
SELARL KIRSCH	Emmanuel	57	SAINT JULIEN LES METZ	PAYS DE LA LOIRE
SIPOLIS	Eléonore	55	VARENNES EN ARGONNE	PICARDIE
SWYNGEDAU	Julien	54	JARVILLE LA MALGRANGE	POITOU CHARENTES

Radiations

Nom	Prénom	Dép.	Ville	Date
ANSELMINO	Nicolas	54	MALZEVILLE	
BARDAUX	Patrick	57	METZ	
BERTE	Françoise	54	LONGWYBAS	
BRICAUD	Louis	54	LUNEVILLE	
CAVROIS	Martine	88	SAINT DIE DES VOSGES	
CHATELAIN	Patricia	54	TOUL	
DERVIL	Anais	78	HOUILLES	
GANDAR	Sébastien	57	METZ	
IACONO	Caterina	78	LA CELLE SUR BORDES	
JOLIVET	Claudine	57	FORBACH	
KOULI	Nahida	57	BITCHE	
NATALE	Marie Louise	57	FREYMING MERLEBACH	
PIDHORZ	Morgane	88	EPINAL	
ROYER	Antonin	57	METZ	
SIPOLIS	Eléonore	2	CHÂTEAU THIERRY	
SOMBSTHAY	Camille	57	ROMBAS	
THIVET	Carole	9	VERNAJOUL	